

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **7 août 2017** à 20 heures à la salle du conseil située au 268, rue Principale à Issoudun.

Sont présents : Monsieur Fernand Brousseau
 Monsieur Bertrand Le Grand
 Madame Monia Thivierge

Sont absents : Monsieur Marco Julien
 Madame Annie Thériault, mairesse
 Madame Nathalie Vallée

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur Michel Boilard, maire suppléant.

Est également présente, madame Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité.

Onze (11) personnes sont présentes.

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2017-08-168

Il est proposé par madame Monia Thivierge et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 et de la séance extraordinaire du 19 juillet 2017
4. Rapport des comités de travail
5. Présentation et adoption des comptes payés du mois de juillet 2017
6. Formation Élections municipales (17 août)
7. Colloque de zone – directrice générale (14 septembre)
8. Formation Sécurité civile (28 septembre)
9. Annuaire de Lotbinière (Chambre de Commerce)
10. Adoption du Règlement 2017-04 modifiant le Règlement déléguant le pouvoir de dépenser, de former un comité de sélection et décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires (l'actuel Règlement 2016-08)
11. Avis de motion et présentation du projet de règlement 2017-05 s'intitulant Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) (Annexes à compléter)
12. Avis de motion et présentation du projet de règlement 2017-06 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière
13. Orientations gouvernementales – aménagement du territoire (résolution)
14. Travaux du rang Pierriche (réparation de l'asphalte)
15. Divers
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUILLET 2017

RÉSOLUTION 2017-08-169

Il est proposé par madame Monia Thivierge et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 avec dispense de lecture.

RÉSOLUTION 2017-08-170

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juillet 2017 avec dispense de lecture.

4. RAPPORT DES COMITÉS

Madame Thivierge rappelle que la 20^e édition du Rallye automobile aura lieu le 9 septembre 2017.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2017

RÉSOLUTION 2017-08-171

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les comptes payés de juillet 2017 mentionnés au tableau suivant.

RÉFÉRENCE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
CPF1700288	VIDÉOTRON S.E.N.C.	ACCÈS TÉLÉPHONE	32,66 \$
CPF1700304	FINANCIÈRE BANQUE NATION	INTÉRÊT ÉGOUT NO 1 (PLANS)	1 751,85 \$
CPF1700305	DAS FÉDÉRALE	AVRIL-JUIN 2017	3 189,59 \$
CPF1700306	REVENU QUÉBEC	AVRIL-JUIN 2017 (DAS)	8 176,68 \$
CPF1700307	JEAN-LOUIS LAUZÉ	REMB. MAUVAIS FOURNISSEUR	48,82 \$
CPF1700308	RAYNALD MICHAUD	PRODUITS NETTOYANTS	23,00 \$
CPF1700309	SYLVIE LEMAY	DIVERS TDEJ	29,48 \$
CPF1700310	SYLVIE LEMAY	DIVERS TDEJ	4,31 \$
CPF1700311	SYLVIE LEMAY	DIVERS TDEJ	4,53 \$
CPF1700312	SYLVIE LEMAY	DIVERS TDEJ	22,73 \$
CPF1700313	LUCIE BEAUDOIN	ISSOUDUNOIS, TIMBRES	261,41 \$
CPF1700314	TREMBLAY BOIS MIGNAULT	RÈGLEMENT ZONAGE, PARC IND.	9 560,75 \$
CPF1700315	TREMBLAY BOIS MIGNAULT	DIFFAMATION	1 782,86 \$
CPF1700316	AGENCE RÉGIONALE FORÊTS	RENOUVELLEMENT 17-18	25,00 \$
CPF1700317	NORMAND CHAREST	MACHINE ZAMBONI LOCATION	782,25 \$
CPF1700318	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉLÉPHONIE	161,56 \$
CPF1700319	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉV	FORFAIT	287,44 \$
CPF1700320	D+H CHEQUE SERVICES CORP	CHÈQUES LASER	713,49 \$
CPF1700321	MRC DE LOTBINIÈRE	FORMATION SÉC CIV (DG)	183,73 \$
CPF1700322	ADT CANADA	SYSTÈME ALARME	49,33 \$
CPF1700323	FONDS D'INFORMATION SUR	AVIS DE MUTATION	16,00 \$
CPF1700324	SERVICE INCENDIE EN COMM	PRÉVENTION	560,00 \$
CPF1700325	SERVICES DONALD CHAREST	BALAYAGE DES RUES	1 178,49 \$
CPF1700326	SERRES LAMBERT ENR.	JARDINIÈRES	693,42 \$
CPF1700327	RAYNALD MICHAUD	OXY/ACETTIP CLEANER	11,37 \$
CPF1700328	ROGER GRENIER INC	OUTILS GARAGE	94,21 \$

CPF1700329	ROGER GRENIER INC	PAILLIS, GÉOTEXTILES	33,17 \$
CPF1700330	ROGER GRENIER INC	SILICONE	12,38 \$
CPF1700331	ROGER GRENIER INC	PEINTURE PROJET MUR BRIQUES	1 333,66 \$
CPF1700332	ROGER GRENIER INC	INSECTICIDES	20,65 \$
CPF1700333	ROGER GRENIER INC	PAILLIS, BACHES	68,13 \$
CPF1700334	QUINCAILLERIE MAURICE HA	ÉQUERRE, PIEUX, BASE POTEAU	40,31 \$
CPF1700335	QUINCAILLERIE MAURICE HA	DIVERS ENTRETIEN C.C.	202,44 \$
CPF1700336	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSES DE MAI 2017	121,87 \$
CPF1700337	PRODUITS RGL ENR	PAPIER, NETTOYEUR PLANCHER	358,60 \$
CPF1700338	IMPRESSIONS MULTI-IMAGES	T-SHIRT TDEJ	567,98 \$
CPF1700339	AQUARIUM DU QUÉBEC	SORTIE TDEJ	299,23 \$
CPF1700340	TRANSPORT TILLY INC	SORTIE PISCINE	114,98 \$
CPF1700341	TRANSPORT TILLY INC	SORTIE AQUARIUM	333,43 \$
CPF1700342	HYDRO-QUÉBEC	GARAGE, CHALET LOISIRS	265,80 \$
CPF1700343	HYDRO-QUÉBEC	C.C. LOYERS	88,92 \$
CPF1700344	HYDRO-QUÉBEC	C.C. CHAUFFAGE	527,46 \$
CPF1700345	HYDRO-QUÉBEC	C.C. FOURNAISE	968,58 \$
CPF1700346	HYDRO-QUÉBEC	BUREAU MUNICIPAL	515,87 \$
CPF1700347	HYDRO-QUÉBEC (RTE BARON)	POSTE DE TRAITEMENT	629,11 \$
CPF1700348	HYDRO-QUÉBEC (POMPAGE)	POSTE DE POMPAGE	82,22 \$
CPF1700349	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE RUES	280,88 \$
CPF1700350	REGROUPEMENT DES JEUNES	ANIMATION JUIN	1 452,36 \$
CPF1700351	SERVICE INCENDIE EN COMM	QUOTE-PART JUILLET	3 624,00 \$
CPF1700352	SERVICE VIDANGES COMMUN	QUOTE-PART JUILLET	1 424,18 \$
CPF1700353	SERVICE DE RÉCUPÉRATION	QUOTE-PART JUILLET	1 361,58 \$
CPF1700354	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ÉVALUATION	2 010,43 \$
CPF1700355	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT	1 944,96 \$
CPF1700356	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	75,30 \$
CPF1700357	SERVICES DE CARTES DESJA	PRODUITS NETTOYANT	20,75 \$
CPF1700358	SERVICES DE CARTES DESJA	MOUSSE TDEJ	66,63 \$
CPF1700359	SERVICES DE CARTES DESJA	RÉPARER DÉBROUSSAILLEUSE	204,74 \$
CPF1700360	SERVICES DE CARTES DESJA	PEINTURE AÉROSOL BLANCHE	330,71 \$
CPF1700361	SERVICES DE CARTES DESJA	DIESEL	28,42 \$
CPF1700362	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	64,08 \$
CPF1700363	SYLVIE LEMAY	COLLATION T DE J	18,75 \$
CPF1700364	SYLVIE LEMAY	COLLATION T DE J	3,85 \$
CPF1700365	RÉAL CÔTÉ	DIESEL	30,80 \$
CPF1700366	RÉAL CÔTÉ	ESSENCE	96,82 \$
CPF1700367	DILICONTRACTO INC	CONTRAT 5E RANG (90%)	430 956,77 \$
CPF1700368	DILICONTRACTO INC	SUPL. 5E RANG (90%)	30 194,67 \$
CPF1700369	ENTREPRISES BOURGET INC	SAUMURE	7 002,08 \$
CPF1700370	DÉNEIGEMENT LAURIER INC	NIVELEUSE 5E,6E RGS, MARIGOT	2 367,34 \$
CPF1700371	FERME ROGER LAMBERT	FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS	3 679,20 \$
CPF1700372	ENTRETIEN ML	TRANSP GRAVIER 5E RG-ENTRÉE	348,33 \$
CPF1700373	MUNICIPALITÉ LAURIER-STA	SORTIE PISCINE T DE J	70,00 \$
CPF1700374	AMUSEMENTS RÉCRÉOFUN	SORTIE TDEJ (BALANCE)	175,87 \$
CPF1700375	TRANSPORT TILLY INC	AUTOBUS TDEJ - RÉCRÉOFUN	356,42 \$
CPF1700376	CLD DE LOTBINIÈRE	CAMPAGNE COMMU RÉG	1 001,00 \$
CPF1700377	ENGLOBE CORP.	ÉTUDE ACOUSTIQUE (1DE2)	4 510,47 \$
CPF1700378	IMPRESSIONNE-MOI	ISSOUDUNOIS	64,39 \$
CPF1700379	GR. GAÉTAN CASTONGUAY	INSTAL. PRISE POÊLE GAZÉBO	91,98 \$

CPF1700380	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉL., SANS-FIL	103,99 \$
		SOUS-TOTAL:	530 191,50 \$
		RÉMUNÉRATION:	13 936,90 \$
		TOTAL:	544 128,40 \$

6. FORMATION ÉLECTIONS MUNICIPALES (17 AOÛT)

RÉSOLUTION 2017-08-172

ATTENDU QUE 2017 est une année électorale;

ATTENDU QUE la directrice générale agit à titre de présidente d'élection;

ATTENDU QUE la présidente d'élection a nommé et assermenté madame Suzanne Therrien à titre de secrétaire d'élection;

ATTENDU QU'une formation d'une journée est donnée pour les deux (2) postes;

ATTENDU QU'en absence de la directrice générale, le bureau doit être fermé;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Monia Thivierge et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à fermer le bureau le 17 août 2017 et de payer les frais associés à cette formation qui a lieu à Bécancour.

7. COLLOQUE DE ZONE – DIRECTRICE GÉNÉRALE (14 SEPTEMBRE)

RÉSOLUTION 2017-08-173

ATTENDU QUE le 14 septembre prochain se tient le colloque de zone de l'ADMQ;

ATTENDU QUE la directrice générale demande à y participer;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone de l'ADMQ et de payer les frais inhérents à cette activité.

8. FORMATION SÉCURITÉ CIVILE (28 SEPTEMBRE)

La directrice générale mentionne que le 3^e cours de la formation en sécurité civile se donnera le 28 septembre. Cette formation a déjà été autorisée (résolution 2017-05-110).

9. ANNUAIRE DE LOTBINIÈRE (CHAMBRE DE COMMERCE)

RÉSOLUTION 2017-08-174

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce sollicite la municipalité pour la réimpression des deux (2) pages à vocation publique dans l'Annuaire de Lotbinière 2017-2018;

ATTENDU QUE le coût fixé pour deux (2) ans de parution est de 500 \$;

ATTENDU QU'auparavant cette parution était offerte gratuitement aux municipalités de la MRC de Lotbinière;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents de ne pas payer pour cette parution.

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE DÉPENSER, DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION ET DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES (L'ACTUEL RÈGLEMENT 2016-08)

RÉSOLUTION 2017-08-175



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

RÈGLEMENT 2017-04

**MODIFIANT L'ARTICLE 4.1 DU RÈGLEMENT 2016-08
DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE DÉPENSER, DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION
ET DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur des loisirs a été aboli et que le poste de coordonnateur administratif a été créé;

ATTENDU QU'une délégation du pouvoir de dépenser doit être accordée au coordonnateur administratif dans l'exercice de ses fonctions;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 juillet 2017 par madame Monia Thivierge;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté à la séance ordinaire du 4 juillet 2017;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance de l'adoption du présent règlement (art. 445 C.M.);

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents que le règlement portant le numéro 2017-04 soit et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit.

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2

Le tableau de l'article 4.1 a) est remplacé par celui-ci :

2 000 \$	Tous les postes budgétaires	Selon le budget en cours	Directeur général / sec.-très.
2 000 \$	Transports, Voirie, Hygiène du	Selon le budget en	Inspecteur municipal

	milieu, Loisirs et culture	cours	
250 \$	Voirie, Loisirs et culture	Selon le budget en cours	Aide-inspecteur municipal
1 000 \$	Tous les postes budgétaires	Selon le budget en cours	Coordonnateur administratif

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Michel Boilard
Maire suppléant

Lucie Beaudoin
directrice générale et sec.-très.

Ce règlement a été adopté à la séance ordinaire du 7 août 2017.
L'affichage de son adoption a été fait le

11. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2017-05 S'INTITULANT RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPPP) (ANNEXES À COMPLÉTER)

RÉSOLUTION 2017-08-176

AVIS DE MOTION est donné par madame Monia Thivierge que lors d'une prochaine séance du conseil, sera adopté un règlement ayant pour objet d'harmoniser plusieurs règlements municipaux des municipalités de la MRC de Lotbinière applicables par la Sûreté du Québec s'intitulant Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) – Règlement 2017-05.

Le projet de règlement a également été présenté au même moment.

12. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2017-06 AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA MUNICIPAALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE LOTBINIÈRE

RÉSOLUTION 2017-08-177

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Bertrand Le Grand que lors d'une prochaine séance du conseil, sera adopté un règlement ayant pour objet d'autoriser la modification d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la MRC de Lotbinière (Règlement 2017-06).

Le projet de règlement a également été présenté au même moment.

13. ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (RÉSOLUTION)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

14. TRAVAUX DU RANG PIERRICHE (RÉPARATION DE L'ASPHALTE)

RÉSOLUTION 2017-08-178

ATTENDU QUE des travaux de réparation sur une portion d'environ 200 mètres sont requis dans le rang Pierriche ouest à proximité de la route Laurier;

ATTENDU QUE les travaux à réaliser nécessitent un devis pour aller en soumission sur invitation;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents de :

- demander à la directrice générale de vérifier le coût pour la réalisation d'un devis par la MRC de Lotbinière et de demander à l'inspecteur municipal de fournir les données techniques requises pour l'élaboration du devis;
- d'autoriser la directrice générale à aller en demande de soumission sur invitation si le coût pour la réalisation du devis est convenable.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2017-08-179

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 20h50.

Je, Michel Boilard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la municipalité.

Michel Boilard, maire suppléant

Lucie Beaudoin, directrice générale
et secrétaire-trésorière

